

RH | Gestion du personnel | Paie

PERFECTIONNEMENT DE LA PAIE - NIVEAU 3 -PAIE ET GESTION DES SALARIES A TEMPS **PARTIEL**



En résumé

Un parcours de formation action personnalisé pour gérer la paie et la gestion des salariés à temps partiel.

Les entreprises sont amenées à gérer de plus en plus des salariés à temps partiel au titre d'une embauche ou d'un avenant à durée indéterminée ou à durée déterminée. Ce profil nécessite de nombreuses connaissances juridiques pour établir les bulletins de paie en toute conformité concernant les éléments variables, la gestion des congés payés et les bases de cotisations.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur « Mon Compte Formation«.

Ces formations pourraient également vous intéresser :

• Formation gestionnaire de paie CPF.



Objectifs

À l'issue du parcours, vous serez en capacité de :

- Analyser les différents aménagements du travail à temps partiel,
- Respecter la réglementation spécifique des temps partiel,
- Sécuriser les éléments variables et les bases de cotisations sociales.

Programme

- Les principales caractéristiques du contrat de travail à temps partiel
- Définition et mise en place du temps partiel
- La répartition des horaires sur la semaine, sur le mois ou sur l'année
- Principe d'égalité de traitement
- Le congé parental et le temps partiel thérapeutique
- La gestion des éléments variables
- Limite et rémunération des heures complémentaires

Durée

1 jour(s) / 7 heure(s)

Effectif

De 3 à 12 stagiaires

Tarif

470 € NET

Pour qui?

Responsables et Gestionnaires de paieCollaborateur de la fonction Ressources Humaines

Prérequis

Avoir une expérience ou des connaissances en paie.

Code RNCP / RS

NA

Référence

RHGP-CYCL-PPGS-03





- Principe et rémunération des compléments d'heures
- La gestion des primes conventionnelles
- Calcul des droits et indemnités de congés payés
- Temps partiel et charges sociales
- Le plafond de sécurité sociale
- La réduction générale des cotisations patronales
- La réduction de cotisations salariale sur les heures complémentaires
- Les possibilités de cotiser sur un temps plein
- Les modalités de calculs des indemnités de rupture pour un temps partiel passé à temps complet ou inversement.



Méthodes pédagogiques

- Nombreux exercices pratiques et cas de synthèse pour acquérir les bons réflexes.
- Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques.
- Pédagogie active : échanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises
- Support de formation remis aux participants.

Suivi d'action

Les acquis sont évalués en cours et en fin de formation notamment au travers de QCM, mises en situations, mises en pratiques, présentations ... qui feront l'objet d'une analyse/correction et d'un retour du formateur.

Une évaluation de satisfaction est complétée par les participants et un tour de table collectif est réalisé avec le formateur en fin de formation.



Intervenants

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation. Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.



Évaluation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.